

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## LES VALEURS MINIERES

Nous avons à plusieurs reprises mis nos lecteurs en garde contre la spéculation sur les valeurs minières.

Au moment surtout où, dans la région de Cobalt, il se formait des Compagnies sans nombre pour l'exploitation de terrains miniers, nous avons fait observer que beaucoup, sinon la plupart de ces Compagnies, n'offriraient jamais que du vent en guise de dividendes à leurs actionnaires.

Les événements ne nous ont que trop donné raison. Beaucoup de ces compagnies n'ont pas encore payé et ne paieront jamais un sou de dividende, il est même de ces Compagnies qui n'existent plus que de nom et dont le siège social et le bureau de direction sont introuvables.

Il y a évidemment des Compagnies sérieuses, exploitant leurs propriétés et payant de beaux, de forts beaux dividendes à leurs actionnaires, mais elles sont l'exception. Il ne faut pas croire, cependant, qu'elles ne font courir aucun risque à leurs actionnaires. Ceux qui, par exemple, ont payé \$34 les actions de la Nipissing en pourraient dire quelque chose, puisque s'ils devaient les réaliser aujourd'hui, ils ne pourraient en tirer qu'environ \$8. Une autre Compagnie minière également réputée pour la richesse de ses claims, la Trethewey, a vu la valeur de ses actions considérablement réduite dans ces derniers temps et nous pourrions en citer d'autres qui se trouvent dans des conditions identiques.

Du moment où les meilleures valeurs minières sont sujettes à des fluctuations aussi prononcées, est-il bien prudent pour un commerçant de distraire de son commerce ses fonds liquides pour les aventurer dans des spéculations toujours hasardeuses? La question comporte sa réponse.

Nous n'analysons pas ici les raisons invoquées pour justifier les hausses et les baisses plus accentuées sur les valeurs minières que sur les autres valeurs en général. Celles mises en avant ne

sont pas toujours réelles; constatons simplement que l'élément de jeu est plus grand dans les valeurs minières que dans les autres et que, plus que les autres, elles sont manipulées par des faiseurs sans scrupule.

Les commerçants, nous ne saurions trop le répéter, trouveront toujours plus de profit à employer leurs fonds disponibles dans leur propre commerce pour augmenter leur chiffre d'affaires qu'à se lancer dans des spéculations tentantes, il est vrai, à la lecture des prospectus des Compagnies minières, mais plus hasardeuses encore.

Un bon tiens, a dit La Fontaine, vaut mieux que tu l'auras.

## LE TRANSPORT DU FRET PAR LES CHARS URBAINS

Une réunion de représentants du Board of Trade, de la Chambre de Commerce et de la Section de Montréal de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a eu lieu mercredi dernier, dans le but de discuter la question du transport des marchandises par la Compagnie des Chars Urbains de Montréal.

Comme résultat de la discussion, une résolution en faveur de cette mesure a été adoptée et une recommandation sera, en conséquence, adressée au Conseil de la Cité. Voici le texte de la résolution:

"Cette assemblée, composée de représentants du Montreal Board of Trade, de la Chambre de Commerce et de l'Association des Manufacturiers Canadiens (Section de Montréal) recommande au Conseil de la Cité de Montréal d'accorder à la Montreal Street Railway Co. l'autorisation de transporter des marchandises dans la Cité de Montréal, pourvu que soient prises des dispositions satisfaisantes et pourvu que le service ordinaire des voyageurs des Chars Urbains n'en soit ni gêné ni retardé et pourvu également que les intérêts de la Cité au point de vue du revenu soient sauvegardés.

Etaient présents à la réunion:

MM. Wm. Cauldwell (au fauteuil); A. Smart, A. H. Brittain, D. Cameron, représentant l'Association des Manufacturiers Canadiens; MM. Farquhar Robertson, A. A. Ayer et Geo. Hadrill, représentant le Board of Trade; MM. Armand Chaput, S. D. Joubert, Alex. Prud'homme, F. C. Larivière, F. Bourbonnière, représentant la Chambre de Commerce.

Cette question du transport du fret par la Compagnie des Chars Urbains a été soulevée depuis quelque temps déjà et il est à espérer que le Conseil Municipal lui donnera sans retard une solution favorable dans les conditions indiquées par la résolution de la réunion des hommes d'affaires citée plus haut.

Il n'y a, en effet, pas de temps à perdre pour prendre une décision—car, dans trois mois au plus, les importations d'automne et les exportations durant les dernières semaines de la navigation fluviale exigeront des moyens de charroiyage autrement puissants que ceux mis actuellement à la disposition du commerce; l'expérience du passé doit être une leçon.

## LE PORT DE QUEBEC

Les gens de Québec sont de très braves gens qui aiment bien leur port, en sont fiers et le proclament hautement. Il est admirablement situé, en eau profonde et visité par la marée; il peut et doit devenir un des ports les plus fréquentés du versant de l'Atlantique et le sera certainement un jour.

Seulement, en fait d'oeuvre utile pour leur port, les Québécois n'ont guère fait jusqu'à présent que dénigrer le port de Montréal. Et la jalousie des Québécois qui s'est manifestée contre notre port ne date pas d'aujourd'hui. Il y a des années déjà que nous avons eu avec un journal de l'ancienne capitale une passe d'armes à ce sujet. Depuis lors chaque incident ou accident de navigation qui a pu se produire soit dans notre port, soit dans le chenal entre Québec et Montréal,